

Incidence et caractéristiques épidémiologiques des traumatismes de la main consécutifs aux accidents de la vie courante

Enquête permanente sur les accidents de la vie courante 2004-2005

C. Ricard, B. Thélot
Institut de veille sanitaire, Saint-Maurice, France

Introduction

Par sa localisation anatomique et son caractère fonctionnel, la main est particulièrement exposée aux risques de traumatisme. D'après la Fédération européenne des services d'urgences mains (Fesum), les accidents de la main sont la première cause de lésions traumatiques [1]. Près des deux tiers de ces traumatismes sont consécutifs à des accidents de la vie courante (AcVC) [2].

L'Enquête permanente sur les accidents de la vie courante (Epac) a permis de rendre compte du nombre, des caractéristiques et des circonstances de survenue des traumatismes de la main consécutifs à un accident de la vie courante.

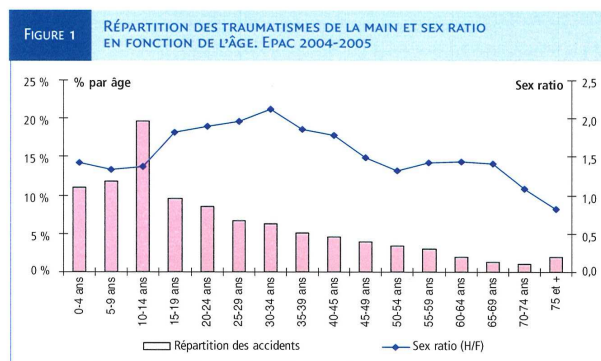
Méthodes

- Epac repose sur l'enregistrement des recours aux urgences pour AcVC dans certains hôpitaux en France :
 - en 2004, le CHG d'Anney, la pédiatrie du CHU de Besançon, le CH de Béthune, le CHU de Bordeaux, le Groupe hospitalier du Havre, l'hôpital Cochin à Paris, le CH de Saint-Paul à la Réunion, le CH de Vannes et la Clinique des Franciscaines à Versailles,
 - en 2005, le CHU de Bordeaux et la Clinique des Franciscaines à Versailles ont quitté le réseau ; l'hôpital de la Timone (urgences enfants) à Marseille et le CHU de Limoges l'ont intégré.
- Les données, collectées de façon exhaustive par des personnes formées au recueil, concernent :
 - la personne accidentée (âge, sexe, résidence, profil social) ;
 - sa prise en charge (date et heure d'arrivée aux urgences, traitement, hospitalisation éventuelle) ;
 - les caractéristiques de l'accident (mécanisme, lieu, activité, type de lésion, partie du corps lésée) ;
 - les produits (agents, éléments) impliqués dans l'accident ;
 - une description de l'accident est enregistrée en texte libre [3].
- Des analyses de qualité sont effectuées chaque année, dans tous les hôpitaux du réseau afin de vérifier et de garantir la fiabilité et l'exhaustivité du recueil, cette dernière étant établie à 87 % pour 2004 et 2005.
- La description des accidents a été faite à partir des données collectées en 2004 et 2005 par l'ensemble des hôpitaux du réseau Epac, dès que la partie lésée était la main.
- L'estimation par extrapolation de l'incidence des traumatismes de la main repose sur l'hypothèse que la zone d'attraction des urgences pour AcVC dans un hôpital est la même que celle des hospitalisations pour traumatismes [4]. Les données utilisées pour ces calculs sont :
 - les données de population au 1^{er} janvier 2004, fournies par l'Insee,
 - les données d'hospitalisation PMSI (Programme de médicalisation du système d'information),
 - les données Epac 2004 collectées dans les hôpitaux à Anney, Béthune, Bordeaux, le Havre et Vannes.

Résultats

INCIDENCE

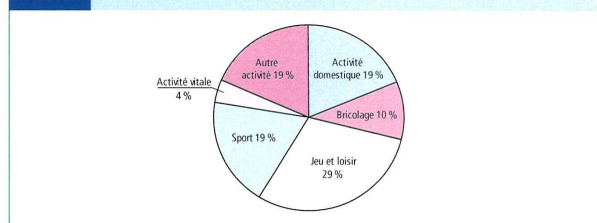
- En 2004 et 2005, parmi les 179 676 enregistrements de la base de données Epac, 28 814 étaient des traumatismes de la main, soit près d'un AcVC sur six (16 %).
- Par extrapolation des résultats obtenus dans cinq des hôpitaux Epac, le taux d'incidence annuel des traumatismes de la main consécutifs à un accident de la vie courante a été estimé à 1,4 pour 100 personnes, soit 800 000 AcVC par an (+/- 150 000).
- 43 % des accidentés avaient moins de 15 ans (figure 1) et il s'agissait le plus souvent d'hommes (sex ratio = 1,5), en particulier pour les 30-34 ans, où on trouvait plus de deux hommes accidentés pour une femme.



ACTIVITÉ

Pour 29 % des traumatismes de la main, l'activité pratiquée au moment de l'accident était le jeu et loisir (figure 2). Viennent ensuite, à part égale, les activités domestiques, le sport et les autres type d'activité (déplacement, activité éducative...). Les accidents de bricolage ont entraîné 10 % des traumatismes de la main et les activités vitales (manger, dormir...) 4 %.

FIGURE 2 RÉPARTITION DES TRAUMATISMES DE LA MAIN SELON L'ACTIVITÉ. EPAC 2004-2005



LIEU DE SURVENUE ET MÉCANISME ACCIDENTEL

Les traumatismes de la main sont survenus dans l'habitat dans 59 % des cas, les aires de sport et de jeu 16 %, les lieux publics ou d'enseignement 12 %, les zones de transport 7 % et les autres lieux 6 % (nature, zones industrielles...).

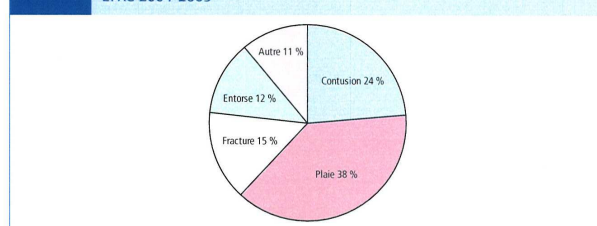
Les mécanismes étaient répartis en :

- 28 % chutes ;
- 23 % coupures ;
- 22 % chocs ;
- 12 % pincements ou écrasements ;
- 12 % autres types de mécanisme (piqûres ou morsures, brûlures...) ;
- 3 % surmenages physiques (torsion, traction, tassement).

LÉSIONS

Les blessures de la main étaient le plus souvent des plaies (38 %) et des contusions (24 %). Les autres types de blessure (11 %) étaient des brûlures, des écrasements ou des amputations, (figure 3).

FIGURE 3 RÉPARTITION DES TRAUMATISMES DE LA MAIN SELON LA LÉSION. EPAC 2004-2005



ÉLÉMENTS AYANT CAUSÉ LA LÉSION

Il y avait une très grande diversité d'éléments ayant causé la lésion. Parmi les plus nombreux, on trouvait :

- 13 % porte ou portière ;
- 10 % appareil et objet domestique (dont couteau 6 % du total) ;
- 7 % une personne ;
- 6 % une balle ou un ballon (dont ballon de basket 2 % du total).

PRISE EN CHARGE DES ACCIDENTÉS

- La moitié des traumatismes de la main pris en charge aux urgences n'a pas nécessité de suivi ultérieur après traitement initial (51 %).
- 44 % ont nécessité un suivi ultérieur.
- 4 % des patients ont été hospitalisés. La durée moyenne de séjour était de 1,7 jour. Elle augmentait avec l'âge, pour atteindre 5,6 jours chez les femmes de 75 ans et plus.

Discussion

Avec les limites inhérentes à la base de données Epac, notamment le faible nombre d'hôpitaux participants et les spécificités régionales des accidents, il a été possible de décrire les traumatismes de la main consécutifs aux accidents de la vie courante.

Les services d'urgences participant à Epac représentent une petite partie des 600 services d'urgences en France. L'hétérogénéité des recours hospitaliers (selon la taille, l'implantation, le statut, l'accessibilité, l'attraction des hôpitaux) affaiblit les possibilités de généralisation des résultats.

Cependant, les résultats apportés par d'autres sources sont assez proches de ceux qui ont été trouvés avec Epac :

- le rapport d'audit dans les centres Fesum [5] indiquait que les AcVC étaient à l'origine de 63 % des lésions de la main dont :
 - . 60 % était des accidents domestiques (59 % selon Epac),
 - . 24 % était des accidents de sport (19 % dans Epac) ;
- d'après G. Raimbeau [1], il survient environ 1 400 000 urgences mains par an dont 882 000 suite à des AcVC (800 000 selon Epac).

De par leur gravité potentielle et leurs conséquences socioprofessionnelles [1, 6], les traumatismes de la main constituent un véritable problème de santé publique. D'autres études sont nécessaires pour décrire les facteurs de risque, de gravité et de survenues de séquelle des traumatismes de la main.

Références

- [1] G. Raimbeau. Livre blanc. Les unités de chirurgie de la main en France, sous l'égide de la société française de chirurgie de la main. La main, 3, 1998, 1-41, n° spécial.
- [2] Bellemère P, la Fesum. Pour une campagne nationale de prévention des accidents de la main. Chir Main, 22(2003) 233-9.
- [3] Thélot B, Ricard C, Nectoux M. Guide de référence pour le recueil des données de l'Enquête permanente sur les accidents de la vie courante. Réseau Epac. Institut de veille sanitaire, décembre 2004.
- [4] Thélot B, Ricard C. Résultats de l'Enquête permanente sur les accidents de la vie courante, années 2002-2003. Réseau Epac. Institut de veille sanitaire, Département maladies chroniques et traumatismes, octobre 2005.
- [5] Dubert T, Allieu Y, Bellemère P, Egloff D, Nonnenmacher J, Baudet J, et al. 8 jours d'urgences mains. Rapport de l'audit réalisé dans les centres Fesum du 3 au 9 juin 2002. Chir Main 2003 ; 22:225-32.
- [6] G. Raimbeau, Fesum. Coût des urgences mains. Chir Main, 22(2003) 258-63.

Site Internet : <http://www.invs.sante.fr>, cliquer sur "dossier thématiques" puis sur "accidents de la vie courante"